

ANNEXE 10 : RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Titre du rapport	Etude de risque - Complément	
Nom du projet	Gunduz	
Numéro du projet ou référence	1238	
Date du rapport	10/07/2023 29-08-2023	
Adresse du site	Rue Emile Feron 31 à 1060 Bruxelles	
Fait générateur de la RES	Aliénation de droits réels sur un terrain inscrit à l'inventaire de l'état du sol en catégorie 0	
Fait générateur de l'ER	Découverte et délimitation d'une pollution orpheline aux solvants chlorés dans le sol et dans l'eau.	
Coordonnées du commanditaire de l'étude	Données à caractère personnel	Langue : FR
Coordonnées du ou des titulaire(s) de l'obligation de réaliser l'étude		
Coordonnées de l'expert en pollution du sol	Sol-Ex sprl 37 Square du Castel Fleuri 1170 Bruxelles T : 02 503 26 46 info@sol-ex.be www.sol-ex.be	
Date de réalisation des forages	-	

Parcelle	21562_A_0353_C_008_00	
Classe de sensibilité	Habitat	
Impossibilité technique	-	
Mesure(s) d'urgence	-	
Pollution(s)		
Identification de la tache de pollution	Solvants chlorés 1	
Paramètres	1,2-dichloroéthane	
Concentration maximale	Sol : 0,7 mg/kgms (soit 7 x NI)	
Sol / eau	Sol	
Type de pollution	Orpheline	
Volume de la pollution	Sol : 620 m³	
Risque d'exposition des personnes	Usage standard : tolérable	
	Usage concret actuel : tolérable	
	Usage futur : -	
Risque de dissémination pour l'usage concret actuel	-	
L'usage futur	-	
Risque d'atteinte aux écosystèmes	-	
Responsable du traitement	Titulaire de droits réels	
Urgence d'une gestion du risque	-	
Nécessité de réaliser une gestion du risque ou un projet d'assainissement	Non	
Mesure(s) de sécurité	-	
Mesure(s) de suivi y compris restriction(s) d'usage	-Interdiction d'excaver des terres sans accord de Bruxelles-Environnement.	
Pollution(s)		
Identification de la tache de pollution	Solvants chlorés 2	
Paramètres	Cis+trans-1,2-dichloroéthène	
Concentration maximale	Sol : 14 mg/kgms (soit 20 x NI) Eau : 380 µg/l (soit 7,6 x NI)	
Sol / eau	Sol et eau	
Type de pollution	Orpheline	

NRéf : N° 1238 – Gunduz – Rue Emile Feron 31 – 1060 Bruxelles – Etude de risque

Volume de la pollution	Sol : 1280 m ³ Eau : 316 m ³
Risque d'exposition des personnes	Usage standard : intolérable
	Usage concret actuel : tolérable
	Usage futur : -
Risque de dissémination pour l'usage concret actuel	-
L'usage futur	-
Risque d'atteinte aux écosystèmes	-
Responsable du traitement	Titulaire de droits réels
Urgence d'une gestion du risque	-
Nécessité de réaliser une gestion du risque ou un projet d'assainissement	Non
Mesure(s) de sécurité	-
Mesure(s) de suivi y compris restriction(s) d'usage	-Maintien d'un revêtement de sol au droit de la zone polluée ; -Interdiction de faire passer des canalisations d'eau potable dans la zone polluée ; -Interdiction d'excaver des terres sans accord de Bruxelles-Environnement. -Interdiction de pompage de l'eau souterraine sans autorisation préalable de Bruxelles-Environnement.
Pollution(s)	
Identification de la tache de pollution	Solvants chlorés 3
Paramètres	Tétrachloroéthène
Concentration maximale	Sol : 110 mg/kgms (soit 78,6 x NI) Eau : 76 µg/l (soit 1,9 x NI)
Sol / eau	Sol et eau
Type de pollution	Orpheline
Volume de la pollution	Sol : 620 m ³ Eau : 23,5 m ³
Risque d'exposition des personnes	Usage standard : intolérable
	Usage concret actuel : tolérable
	Usage futur : -
Risque de dissémination pour l'usage concret actuel	Tolérable
L'usage futur	-
Risque d'atteinte aux écosystèmes	-
Responsable du traitement	Titulaire de droits réels
Urgence d'une gestion du risque	-
Nécessité de réaliser une gestion du risque ou un projet d'assainissement	Non
Mesure(s) de sécurité	-
Mesure(s) de suivi y compris restriction(s) d'usage	-Maintien d'un revêtement de sol au droit de la zone polluée ; -Interdiction d'établir de l'habitat au rez-de-chaussée ; -Interdiction de faire passer des canalisations d'eau potable dans la zone polluée ; -Interdiction d'excaver des terres sans accord de Bruxelles-Environnement. -Interdiction de pompage de l'eau souterraine sans autorisation préalable de Bruxelles-Environnement.
Pollution(s)	
Identification de la tache de pollution	Solvants chlorés 4
Paramètres	Trichloroéthène
Concentration maximale	Sol : 14 mg/kgms (soit 10 x NI)

NRéf : N° 1238 – Gunduz – Rue Emile Feron 31 – 1060 Bruxelles – Etude de risque



Sol-Ex sprl

37 Square du Castel Fleuri
1170 Bruxelles
02 503 26 46

60 rue G. Masset
5030 Gembloux
081 34 33 06

Sol / eau	Sol
Type de pollution	Orpheline
Volume de la pollution	Sol : 344 m ³
Risque d'exposition des personnes	Usage standard : intolérable
	Usage concret actuel : tolérable
	Usage futur : -
Risque de dissémination pour l'usage concret actuel	-
L'usage futur	-
Risque d'atteinte aux écosystèmes	-
Responsable du traitement	Titulaire de droits réels
Urgence d'une gestion du risque	-
Nécessité de réaliser une gestion du risque ou un projet d'assainissement	Non
Mesure(s) de sécurité	-
Mesure(s) de suivi y compris restriction(s) d'usage	-Maintien d'un revêtement de sol au droit de la zone polluée ; -Interdiction de faire passer des canalisations d'eau potable dans la zone polluée ; -Interdiction d'excaver des terres sans accord de Bruxelles-Environnement.
Pollution(s)	
Identification de la tache de pollution	Solvants chlorés 5
Paramètres	Chlorure de Vinyle
Concentration maximale	Sol : 0,25 mg/kgms (soit 2,5 x NI) Eau : 37 µg/l (soit 7,4 x NI)
Sol / eau	Sol et eau
Type de pollution	Orpheline
Volume de la pollution	Sol : 620 m ³ Eau : 130 m ³
Risque d'exposition des personnes	Usage standard : intolérable
	Usage concret actuel : tolérable
	Usage futur : -
Risque de dissémination pour l'usage concret actuel	-
L'usage futur	-
Risque d'atteinte aux écosystèmes	-
Responsable du traitement	Titulaire de droits réels
Urgence d'une gestion du risque	-
Nécessité de réaliser une gestion du risque ou un projet d'assainissement	Non
Mesure(s) de sécurité	-
Mesure(s) de suivi y compris restriction(s) d'usage	-Maintien d'un revêtement de sol au droit de la zone polluée ; -Interdiction de faire passer des canalisations d'eau potable dans la zone polluée ; -Interdiction d'excaver des terres sans accord de Bruxelles-Environnement. -Interdiction de pompage de l'eau souterraine sans autorisation préalable de Bruxelles-Environnement.

3 D12

Dépôt white spirit
(500 L suspendu)

A353 F12

F3
Pompe à white spirit

P21

Benzineuses
P20

F2

Atelier de
nettoyage à sec

P1

A353 C8

Dépôt white spirit
(350 L en fûts)

A353 K15

A353 Z14

Ancienne
cour

P52
P52bis

Chaudière

F5A

A353 C8

R4

R5

A353 H13

A353 H15

A353 C15

Impétrants :

Eau

0 5 10m



ETUDE DETAILLEE

**PLAN LOCALISATION
FORAGES ET
PIEZOMETRES**

COMMANDITAIRE :

M. Hilmi Caliktor

SITE :

Rue Emile Feron 31
1060 Bruxelles

ECHELLE : -

DATE : 09-12-2022

LEGENDE :

cadastre

limite cadastrale du site

bâtiment existant

zone de caves

activité à risque

source potentielle de
pollution

forage/piezomètre

forage/piezomètre
bloqué

forage/piezomètre ED

forage/piezomètre ED bloqué

R1 : Dépôt aérien de 350 L de white spirit (1959)
R2 : Dépôt aérien de 500 L de white spirit (1961)
R3 : Dépôt souterrain de 2.500 litres white-spirit (1963)
R4, R5 : Dépôt aérien de 2.500 L de mazout (1959)

Tel : 02 503 26 46 ; www.sol-ex.be

PLAN LOCALISATION FORAGES ET RESULTATS SOL

- cadastre
- limite cadastrale du site
- bâtiment existant
- zone de caves
- activité à risque
- source potentielle de pollution
- ⊗ forage/piézomètre RES
- ⊙ forage/piézomètre
- ⊙ forage/piézomètre bloqué RES
- ⊗ forage/piézomètre ED
- ⊙ forage/piézomètre ED bloqué

Résultats d'analyses :

MA < concentration < *NI*

NI < concentration

	P51(10-40)
Date d'échantillonnage	19-10-22
Profondeur de l'échantillon (cm)	10-40
Observation organoleptique	-
Solvants chlorés	
Tétrahydroéthène	0,55



Eau

ETUDE DETAILÉE

PLAN LOCALISATION
FORAGES ET RESULTATS
EAU

COMMANDITAIRE :

M. Hilmi Caliktor

SITE :

Rue Emile Feron 31
1060 Bruxelles

ECHELLE : -

DATE : 02-02-2023

LEGENDE :

- cadastre
 - limite cadastrale du site
 - bâtiment existant
 - zone de caves
 - activité à risque
 - source potentielle de pollution
 - forage/piézomètre
 - forage/piézomètre bloqué
 - forage/piézomètre ED
 - forage/piézomètre ED bloqué
- Résultats d'analyses :
NA < concentration < NI
NI < concentration

